

ÉDITO

Chères Éterciennes et chers Éterciens,

Votre page d'information l'Étercien est enfin de retour ! Elle paraîtra tous les trimestres et sera distribuée dans les boîtes aux lettres pour que chacun soit au courant des dernières actualités municipales. En effet, nombre d'entre vous ne va pas sur le site municipal, ni sur Facebook (moi le premier), ou n'ont tout simplement pas internet.

Ce journal se présente sous la forme d'une page, étant entendu que notre bulletin municipal à paraître en septembre sera étoffé, en image et en couleur.

La vocation de L'Étercien est d'informer au plus près des transformations et des événements et de toucher l'ensemble de la population du village.

Je conclurais en vous souhaitant de très belles fêtes de fin d'année au nom de tout le Conseil municipal.

Votre maire, Patrick Bastian

CONSEIL MUNICIPAL REMANIÉ

Suite à la démission de Dominique Bourlès, Elisabeth Noblet a été élue 3e adjointe chargée de la Communication, le 28 septembre dernier.

MAIRE Patrick Bastian

1er ADJOINT

Manuel Neves

Travaux et
Développement
Durable

2e ADJOINTE

Patricia

Miege-Petelat
Vie Scolaire, Sociale
et Associative

3e ADJOINTE

Elisabeth Noblet

Communication

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Caroline Bellon

Vanessa Cap

Sophie Géraci

Sophie Guittard

Claire Bastian

Guillaume Servettaz

Florent Dumas

VIE SCOLAIRE

Dans le cadre de l'évolution de la loi, un composteur va être installé à l'école pour recycler les restes de repas de la cantine. Parmi les solutions proposées, le composteur est la plus économique et écologique. En outre, nous bénéficions du matériel et de l'accompagnement technique offert par la Communauté de Communes. Le tri des déchets alimentaires s'accompagnera d'une sensibilisation à la lutte contre le gaspillage. Merci aux équipes encadrantes pour leur précieuse collaboration.

PROJET CENTRE VILLAGE

Phase indispensable au déroulement du projet Centre Village, le bornage des terrains concernés par l'Orientation d'Aménagement Programmée (OAP) a eu lieu le 28 septembre. Madame El Hossayni représentant le CM-CIC, Cédric Daviet Géomètre Expert, l'aménageur, les propriétaires des terrains concernés et ceux des terrains limitrophes ainsi que Patrick Bastian se sont réunis pour la vérification et la mise en place des bornes.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Après de nombreuses étapes techniques et une rénovation partielle de notre réseau de candélabres, nous avons acté en Conseil municipal l'extinction totale de l'éclairage public de 23 h à 5 h du matin effective depuis le 3 novembre. Cette démarche vise à éliminer toute source d'éclairage artificiel non souhaitée la nuit, ce qui contribue à préserver la biodiversité et à réaliser d'importantes économies d'énergie.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La session de broyage collectif de l'automne a eu lieu le 7 octobre. Le broyeur professionnel prêté par la Communauté de Communes permet de recycler tailles, branchages et autres déchets verts et d'éviter les déplacements en déchetterie. Profitez-en et emparez-vous de cette proposition afin qu'elle ne se perde ! Rappelons qu'il est obligatoire de tailler sa haie si elle donne sur la voie publique et que les feux sont interdits.

Au 1er janvier 2024, tous les habitants devront avoir accès à un dispositif de tri à la source des biodéchets.

Ainsi, la Communauté de Communes s'est engagée à fournir des composteurs aux usagers. Deux permanences de distribution à Étercy ont permis d'équiper gratuitement près de 80 foyers. Pour les retardataires, pas de panique : une session de rattrapage aura lieu courant 2024. D'ici-là, vous pouvez contacter le service Prévention et Valorisation des Déchets au 04 50 01 86 91 ou à dechets@rumilly-terredesavoie.fr

VIE ASSOCIATIVE

Le tissu associatif de la commune est riche et dynamique mais ne peut pas vivre sans les bonnes volontés indispensables. Mobilisez-vous, venez prêter main forte !

Cette fin d'année fut marquée par la boum d'Halloween de l'APE, le marché d'automne, coordonné par le Comité des Fêtes, avec notamment la vente de fleurs des Edelweiss et les animations de l'ASLE.

◦ Nouveautés ASLE : des activités multisports pour les plus jeunes et un cours de "Sport Santé et Bien-Être" viennent enrichir l'offre proposée. Le cours de mobilisation articulaire et musculaire pour les personnes en perte de mobilité est pérennisé. Il y en a pour tous les âges et toutes les conditions physiques.
Infos : asle.etercy@gmail.com

◦ L'ACCA : la saison de chasse est ouverte du 10 septembre au 21 janvier 2024, les jeudis, samedis et dimanches (jours fériés compris).

TRAVAUX ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le 26 septembre 2023 dernier, nous avons inauguré la rénovation de la route d'Hauteville.

Les travaux de cette portion comprise entre la route de la Fruitière et la route des Frasses, débutés en 2022, se sont achevés à la fin de l'été.

Cette route était dangereuse, notamment pour les piétons. La mise en place de trottoirs assez larges pour pouvoir y circuler à deux, de dispositifs de ralentissement, de priorités à droite et d'une zone à 30 km/h permet d'améliorer grandement la sécurité. De plus, l'entièreté du réseau d'eaux pluviales a été reprise, ainsi que les bornes incendies et l'éclairage public.

Le Département a contribué à ces travaux à hauteur de 472 000 € sur un budget total de plus de 840 000 €.

Patrick Bastian a eu l'honneur de couper le ruban officiel en présence de Lionel Tardy, vice-président du département et Fabienne Duliège, conseillère départementale, ainsi que plusieurs personnalités locales.

Le Département a fait ériger, sur demande de la Communauté de Communes, une glissière en béton sur la portion de la route d'Hauteville qui arrive au Bioley, afin d'empêcher la chute de véhicules et d'éviter qu'effluves et traces de pollution ne contaminent la source de captage. Nous rappelons que la mairie n'est pas responsable de l'aménagement, de l'entretien et de la sécurisation des routes départementales extra-muros.

Le 6 novembre, ont eu lieu les derniers travaux d'amélioration de la voirie dans la commune :

- réparation du réseau des eaux pluviales en deux points au Bioley ;
- prolongement de la limitation de la vitesse à 30 km/h sur toute la traversée du village ;
- marquage de deux priorités à droite au Bioley et aux Rutioz ainsi que d'un passage piéton ;
- mise en place de balises de rétrécissement au niveau des glissières route d'Hauteville en bas des Rutioz afin de créer un cheminement piéton jusqu'à l'Abribus.
- Enfin, pour compléter la pause de panneaux au lieu-dit Sofieu, un marquage au sol a été réalisé.

Gageons que tous ces efforts entrepris pour limiter la vitesse porteront leurs fruits. Soyons tous respectueux et vigilants, car la sécurité routière, c'est l'affaire de tous !

A vos agendas : vœux du maire le vendredi 12 janvier 2024.
(date susceptible d'être modifiée)